

COMMUNIQUE DE PRESSE - Collectif non au CDG Express\*  
Paris, le 26 septembre 2016

### **L'Assemblée Nationale doit faire dérailler le CDG Express !**

Près de 2 milliards d'euros ! C'est le coût faramineux du projet CDG Express, un projet inutile et nuisible qui va être imposé en express par le gouvernement... à moins que l'Assemblée Nationale ne s'y oppose mardi, comme nous le souhaitons.

Après une habilitation par 49-3 autorisant le gouvernement à légiférer par ordonnance, l'Assemblée Nationale examinera le 27 septembre, dans une procédure accélérée, le projet de loi sur le CDG Express. Et ce alors que le rapport de l'enquête publique qui devait être rendu le 12 août dernier ne le sera que fin septembre !

C'est une insulte aux habitants des territoires, aux citoyens et aux élus d'Ile-de-France et de Picardie concernés par ce projet et qui n'ont pas voix au chapitre ! A fortiori que sur les 705 avis déposés sur le site de l'enquête publique, 629 se prononcent contre ce projet.

L'Autorité Environnementale dans un avis rendu en juin dernier déclare ce projet incomplet, incohérent et non conforme au code de l'environnement.

Ce projet a plus de conséquences négatives que de bienfaits. Il n'est pas conforme à l'intérêt général, c'est un gâchis financier inacceptable de l'argent public.

Pour un potentiel de transport de seulement 22 000 passagers par jour, ce sont les conditions de transports des 2 millions d'utilisateurs quotidiens du réseau francilien (900.000 sur le seul RER B) qui seront dégradées avec des retards prévus sur les lignes ferroviaires existantes (B, K, H, E et P du réseau Transilien). Le rapport du STIF, qui évoque une perte de 1,5 milliards d'euros liée à une dégradation de la ponctualité juste pour le RER B ! Et c'est sans compter les conséquences prévisibles et nuisances sonores (huit passages à l'heure de trains roulant à 140 km/h) d'une telle relation ferroviaire qui traversera « en aérien » le 18eme arrondissement de Paris et le parc urbain de Chapelle Charbon.

Le CDG Express génèrera aussi des conséquences sur le réseau routier proche de la saturation autour de Roissy. Ce phénomène se trouvera accentué car pour tout million de passagers aériens supplémentaires 4500 emplois seront créés au sein de l'aéroport. On en prévoit plus de 5 millions d'ici 2025.

Ce projet est inutile car il ne prend pas en compte le Grand Paris Express. La ligne 17 doit relier l'aéroport à Saint-Denis Pleyel et l'Ouest de Paris, tout en étant accessible au pass navigo. Contrairement au CDG Express qui sera lui proposé au tarif de 24 € !

Ce tarif est beaucoup trop élevé pour un voyageur, mais c'est toujours insuffisant pour couvrir les frais d'exploitation d'un tel train. Ce projet n'est toujours pas financé !

Alors que l'on nous explique à longueur de journée que les deniers publics se font rares et que l'austérité justifie toutes les coupes budgétaires y compris dans les domaines les plus fondamentaux comme la santé, alors que les collectivités sont asphyxiées par les

baisses de dotations budgétaires, n'acceptons pas un tel gaspillage de l'argent public pour un projet inutile, coûteux et nuisible !

Des propositions alternatives existent pourtant qui permettraient de répondre tant aux besoins des voyageurs de 2 grands aéroports parisiens (et pas seulement de Roissy), et aux usagers des transports franciliens : doubler le tunnel entre les gares de Châtelet et Gare du Nord, ce qui permettrait d'absorber 2 fois plus de trafic pour les RER B et D ; réaliser des travaux d'infrastructures au sud de la ligne B pour permettre la circulation de rames à 2 étages ; investir dans du matériel roulant neuf ; rénover les voies de chemins de fer et leurs abords ; réhumaniser les gares et les trains...

Les parlementaires auront mardi un choix important à faire soit soutenir ce projet inutile ou retoquer ce gâchis d'argent public en privilégiant l'intérêt général !

\*Le Collectif CDG Express créé au début des années 2000, est composé d'élus, de syndicats de salariés, d'associations d'usagers et de riverains et de citoyens